

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 septembre 2023

<p>Membres :</p> <p>- afférents au Conseil : 15</p> <p>- en exercice : 14</p> <p>- présents : 10</p> <p>- votants : 10</p> <p>Convocation en date du : 09 septembre 2023</p> <p>Affichée le : 09 septembre 2023</p>	<p>Le treize septembre deux Mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.</p> <p>Présents : BABEL Anne, BERNE Didier, BONNEFOND Vincent, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne,</p> <p>Absents excusés : BANCEL Béatrice, BERNONVILLE Yves, DESLOIR Bernard, GAY Arlette</p> <p>Secrétaire de séance élu : TISSEUR Fabienne</p>
--	---

N° 2023D414	DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERTS : RUE DES LISEURS
--------------------	--

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de requalification des rues Quintaine/St Roch, st Pierre, Liseurs et Canuts.

Concernant, la Rue des Liseurs, le projet a pour objectif :

- Favoriser la biodiversité : suppression des zones enrobées, création d'îlots de fraîcheur, plantation d'arbres, création de noues végétalisées...
- Mise en sécurité des utilisateurs et des riverains
- Réduction des eaux claires parasites arrivants à notre station d'épuration
- Amélioration de la collecte des eaux usées avec la création d'un nouveau réseau d'assainissement

M. le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès de l'État au titre de fonds verts, selon le plan de financement suivant :

Plan de financement – Rue des Liseurs				
DEPENSES HT		RECETTES HT (prévisionnelles)		
Travaux renaturation	606.939 €	Subvention Etat (Fonds verts)	150.000 €	24 %
Prestation MO	19.125 €	Autres Subventions	250.000 €	40 %
		Emprunt	226.064 €	36 %
TOTAL	626.064 €	TOTAL	626.064 €	100 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOpte le plan de financement ci-dessus,

AUTORISE M. le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat

AUTORISE M. le Maire à signer tout acte et document en conséquence,

DIT que la dépense sera inscrite au Budget Primitif 2024, en section d'investissement.

Le Secrétaire de Séance
 Fabienne TISSEUR



ROZIER EN DONZY, le 18/09/2023
 Signé : le Maire, Didier BERNE

